priétaires d'appareils à vapeur, du procéder à la visite intérieure de la chaudière de cet établissement.

Les accidents de travail. — Chez M. Desrousseaux, rue du Grand-Chemin, un ouvrier, Ferdinand Parton, 45 ans, rue Watt, blessé au genou gauche, 10 jours de repos.

— Un domestique, Henri Lejeune, 48 ans, demeurant rue de l'Ermitage, cour Billau, au service de M. Delespierre-Leman, blessé au genou droit, un mois de repos.

— Un débardeur, Jean Ressin, 22 ans, rue du Pile, au service de M. Ryckèes, Grande-Rue, blessé au genou droit, 15 jours de repos.

— Au peignage de M. Allart, Grande-Rue, un débourreur, Gustave Dekeyzer, 26 ans, rue d'Alger, blessé à la main gauche, 20 jours de repos.

Expulsé. — Les sous-brigadiers de sûreté Labbé et Cuveller ont arrêté, vendredi matin, Grand'Place, un teinturier, J.-B. Flames, 28 ans, demeurant à Menin, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Les écumeurs de la rue. — *Une arrestation.* — Un tisserand, Louis Saine, 23 ans, demeurant rue de Rome, 45, a été arrêté par les agents Debaere et Collier, ayant été surpris en flagrant délit de vol d'un coupon de tissu d'une valeur de 63 fr., sur la voiture de MM. Deldicque et Chetillez, au moment où cette voiture passait rue des Champs.

A qui les clefs ? — Un trousseau de quatre petites clefs avec étiquette en os portant le nom de Paul, a été trouvé rue de Roubaix, par M. Davernay, employé d'octroi. Ce trousseau a été déposé au bureau central de police.

Mendiants. — L'agent de sûreté Gentier, a arrêté vendredi, Grande-Rue, pour mendicité en réunion et vagabondage, un camionneur, Léon Berthe, 24 ans, et un acrobate, Paul Clabaut, 36 ans, disant demeurer tous deux à Tourcoing, rue de l'Amiral-Courbet.

Enterrements du 9 janvier. — Mme Louis Toulemonde, née Louise Lagache, 16 h., Saint-Martin. — Mme Delporte, née Justine Ducatteau, 90 h., Sacré-Cœur. — Mme Emile Commen, née Adolphine Lefebvre, 9 h., Sacré-Cœur. — M. Alphonse Gauthier, 9 h. 1/2, Notre-Dame. M. Alfred Briffaut, 3 h. 1/2, Sainte-Elisabeth. — M. Paul Lecomte, 9 h. 1/2, Très-Saint-Rédempteur.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pour BAPTEMES

5, rue de Fries, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 8 janvier

Naissances. — Eugène Glorieux, rue du Tourcoing, cour Lorédan, 72. — Arthur Delplace, rue Blanchemaille. — Arthur Warbrouck, rue Blanchemaille. — Berthe Dorpe, rue Jacquart, 62. — Georgette Catteau, rue de l'Ommelet, impasse Vernet, 18. — Romanie Tack, rue Blanchemaille. — Irène Vanhoudandt, rue Leverrier, cour Bernard, 17.

Décès. — Florent Bacquet, 18 jours, rue Monge, cour Delplanque, 6. — Gabrielle Kleibe, 1 an, rue d'Hekermann, 71. — Marie De Meyer, 80 ans, ménagère, rue du Curtigny, 129. — Jean Van Cotsgem, 83 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Mort-né, 1.

Mariage. — Georges Goddyn, 23 ans, marchand boucher à Wattrelos, et Suzanne Soots, 25 ans, sans profession, rue de la Vigne, 24.

WATTRELOS. — 7 janvier. — Naissances : Pierre Picanlon, Laboureur. — Victor Doignon, St-Liévin.

Décès : Joséphine Delegrange, 76 ans, sans profession, rue de Thionville.

CROIX

Tombé d'une échelle. — Un serrurier, Paul Gruart, 27 ans, demeurant rue de Bapaume, cour Broux, est tombé d'une échelle, au boulevard d'Armentières, dans une maison en construction où il travaillait pour le compte de M. Thamiry, rue Notre-Dame, à Roubaix.

Blessé au genou gauche, il devra subir un repos forcé de 40 jours.

Accident de travail. — Un nettoyeur Victor Rascop, 20 ans, rue des Trois Villes, du peignage de l'Epeule, à Roubaix, blessé à la main gauche, 20 jours de repos.

CROIX. — 7 janvier. — Naissance : Edmonde Duflot, rue d'Oran, cour Broux.

Décès : Victor Boone, employé du chemin de fer en retraite, 61 ans, rue Mirabeau, 14. — Adolphine Leduc, 10 ans, rue Charles Quint, 15.

WASQUEHAL

Révision de la liste électorale. — Les commissaires chargés de réviser la liste électorale sont convoqués pour une réunion qui doit avoir lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures de l'après-midi, à la mairie.

A cette occasion, les électeurs feront bien de vérifier, avant le 4 février prochain, s'ils sont bien inscrits sur la liste. Un simple oubli ou une négligence peut les empêcher de voter au mois de mai prochain. Chaque électeur doit donc s'assurer qu'il est bien inscrit sur la liste électorale déposée à la mairie.

HEM

Statistique religieuse en 1903. — Baptêmes 140, mariages 39, enterrements 75 dont 27 enfants âgés de moins de 5 ans, 3 personnes âgés de plus de 80 ans, 8 âgés de 70 à 80 ans.

TOURCOING

Conseil municipal. — Une réunion extraordinaire du Conseil municipal se tiendra le mardi 12 courant, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel-de-Ville, pour délibérer sur les affaires urgentes portées à l'ordre du jour ci-après :

Police : Demande de liquidation de sa pension de retraite par un agent de la sûreté. — Postes et télégraphes : Recette auxiliaire du Blanc-Seau : Demande de la gérante tendant à obtenir l'autorisation de fermer son bureau de 1 heure à 3 heures. — Affichage public : Protestation contre la concession accordée récemment par le conseil municipal ; Nouvelle délibération à prendre. — Démolition de divers immeubles pour l'amélioration des voies publiques ; Cahier des charges pour le mise en adjudication. — Acquisition de bouches d'incendie : Autorisation de traiter ; Crédit. — Chauffage de l'Hôtel de ville : Autorisation d'ester en justice contre l'entrepreneur.

Service des bâtiments communaux : Affectation d'un crédit ; Régularisation. — Chemins ruraux et sentiers en dehors de l'agglomération : Réception des travaux d'entretien en 1903. — Plans d'alignement de diverses rues. — Réouverture de crédits périmés au 31 décembre 1902. — Tramways de Tourcoing : Extension et modification du réseau ; Avant-projets ; Enquête d'utilité publique ; Avis. — Réceptions de travaux et fournitures.

Rapports de Commissions. — Finances. — Société des Courses : Demande de subvention pour 1904. — Instruction publique et Beaux-Arts : Création d'un poste de surveillante d'internat aux cours secondaires de jeunes filles. — Musique municipale : Fourniture d'effets d'habillement ; demande d'achat d'instruments.

Réunion de commission. — La commission de le voirie se réunira aujourd'hui à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Cordier, adjoint. Elle examinera 1° les projets d'extension du réseau des tramways et 2° les plans d'alignement de diverses rues.

Chauffage et éclairage des divers bureaux et services de l'Hôtel-de-Ville. — Sous cette rubrique on lit dans le rapport de M. le Maire relatif au budget de 1904 :

« La prévision passe de 13 000 à 17 000 fr., parce que le dépense s'est élevée approximativement à ce dernier chiffre en 1902 et qu'il en sera vraisemblablement de même en 1903 ».

Cette augmentation de la prévision budgétaire pouvait avoir sa raison d'être pour l'hiver 1902-1903, lorsque la calorifère de l'Hôtel-de-Ville portait dans tout l'édifice se bienfaisante chaleur.

Mais, pour celui de 1903-1904 les 4 000 fr. ajoutés au budget pour le chauffage semblent l'avoir été par mégarde. Le calorifère n'a pas encore été allumé depuis le début de la mauvaise saison. Il est tâté et ironiste ce calorifère : il s'obstine à ne point marcher alors qu'on majore de 4 000 fr. la dépense de son alimentation. Aurait-il pris la résolution d'imposer des économies à notre administration municipale ?

Pauvre calorifère têtu, aveugle et stupide, ne sais-tu pas que le peu économisé par toi sera facilement dépensé autre part et que nos édiles ne thésaurisent pas...

En vue du mariage. — Aujourd'hui, samedi, 25 couples se présenteront à l'Hôtel-de-Ville pour les formalités civiles du mariage. M. Lecomte, adjoint au maire, se tiendra à la disposition des futurs époux à partir de 10 heures du matin.

Commencement d'incendie — Vendredi à 8 heures du matin, les pompiers étaient demandés en toute hâte chez M. Gheysen, cabaretier, rue du Dragon, 1. A leur arrivée le feu de cheminée qui avait déterminé cette alerte était éteint. Les dégâts sont insignifiants.

Vol dans un cabaret inhabité. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs, après en avoir fracturé la porte, ont pénétré dans un estaminet inhabité, rue de la Croix Rouge, 193. Ils y ont dérobé 7 mètres de tuyau de plomb, valeur 23 fr. et y ont commis des dégradations pour une dizaine de francs. Cet estaminet appartient à M. Henri Liegre, cultivateur, rue du Virolois, 207.

Etat-civil de Tourcoing

Du 8 Janvier

Naissances. — Kense Olga, rue de Rome, 34. — Moreau Raymonde, rue Duguesclin, 21. — Desmatiez Ludienne, rue de Mouscou, 8.

Mariage. — René Leclercq, 25 ans, mécanicien et Germaine Mandriek, 25 ans, doubleuse.

Décès. — Lounge Fidéline, 59 ans, rue Nationale, 129. — Becquart Marie, 88 ans, rue d'Halvré, 8. — Mulon Rosalie, 53 ans, rue de Normandie, 17. — Vancoslande Marie, 59 ans, rue du Maze, 41. — Bekaert Elise, 65 ans, rue Claude-Bernard, 255. — Lagrain Constant, 53 ans, rue du Blanc-Seau, 72.

RONCQ

L'état sanitaire

L'année 1902 a été tout à fait privilégiée pour la commune de Roncq. Depuis vingt ans, l'état sanitaire n'a jamais été aussi satisfaisant. Le chiffre des décès pour toute l'année ne s'élève qu'à 131, quand les années précédentes il oscillait autour de 200.

Dans l'arrondissement de Lille la moyenne est d'environ 25 décès par 1.000 habitants et à Tourcoing ce chiffre est dépassé. Ainsi à Seclin, ville qui possède à peu près le même nombre d'habitants que Roncq, sur 6.300 habitants il y a eu 161 décès dans le cours de l'année 1903.

Ce qui a surtout diminué à Roncq c'est la mortalité infantile quand dans une ville voisine, cette mortalité chez les enfants de 0 à 1 an s'élève aux trois cinquièmes de la mortalité totale, à Roncq elle n'atteint que le quart des décès.

Ce résultat est surtout dû aux résolutions très énergiques prises dans le conseil de l'année. Trois épidémies ont fait leur apparition, la variole au début a été très vite enrayée grâce à l'isolement des quelques cas qui ont éclaté et à la vaccination et revaccination obligatoire.

Depuis la campagne menée contre les assurances d'enfants dans le Nord on n'en plus entendu parler des scandales qui avaient ému non seulement la France mais l'étranger.

On peut attribuer cet heureux résultat à la surveillance qu'un commissaire de police, M. Lailles, a bien voulu exercer sur les débitants et marchands de lait et aussi la vente du pain dans les voitures de boulangers.

On se comprend pas encore suffisamment combien un lait de mauvaise qualité est néfaste à un petit bébé.

Il est certain et les faits le démontrent qu'un petit enfant dont la nourriture exclusive est le lait jusqu'à l'âge de douze mois ne pourra jamais résister à l'action funeste d'un mauvais lait et qu'on ne croie pas que la mauvaise qualité de cet aliment provient seulement de la falsification ou de la fraude. Les nourritures fournies aux animaux en cette saison sont peut être encore plus nuisibles à la production du bon lait que toutes les falsifications.

HALLUIN

LES BRIGANDAGES D'HALLUIN

Vol audacieux de 1.300 francs

La population continue à être terrorisée par des brigandages presque quotidiens.

Malgré les recherches, on n'a pu jusqu'ici mettre la main sur quelques-uns des malandrins.

Dans la rue de Lille à 40 mètres du bureau de douanes, demeure Mlles Trachet modistes. Leur père, Félix Trachet, âgé de 67 ans, depuis les grèves, demeure avec ses filles et avait déposé chez elles son petit pécule : 22 billets belges de 100 fr.

Vendredi matin à 8 h. 1/2 M. Trachet se rendait à son travail chez M. Cappelle, fabricant de papiers peints, rue de Bousbecque; sa fille Victorine, âgée de 43 ans, était sortie en même temps pour se rendre à la messe. A la maison il ne restait que Mlle Léontine Trachet, âgée de 22 ans, qui, souffrante depuis un certain temps, gardait le lit.

Quelques minutes après le départ de M. Trachet et de sa fille, survinrent deux individus de haute stature portant des gilets à manches et ayant le figure complètement noircie.

Ils s'introduisirent dans la cuisine, allumèrent la lampe, fouillèrent deux meubles et jetèrent pêle-mêle sur le sol les objets qui s'y trouvaient.

N'ayant rien trouvé à leur convenance, ils montèrent au premier étage et pénétrèrent dans la chambre de Mlle Léontine Trachet; cette dernière ayant entendu du bruit s'écria : « Tiens tu n'es donc pas partie à la messe » ? Les voleurs qui ne s'attendaient pas à trouver quelqu'un furent interloqués et l'un d'eux s'écria en flamand : Tiens, il y a encore quelqu'un.

Ils soufflèrent leur lampe et se jetèrent sur la malheureuse fille qui, ayant aperçu sa méprise, criait au secours. Ils la ligotèrent au moyen de cordons qu'ils avaient sur eux. Mlle Trachet, qui s'était évanouie, fut liée d'abord au pied du lit; mais voyant qu'elle aurait gêné leurs mouvements ils la détachèrent et le jetèrent sur le lit.

Ensuite ils se mirent à fouiller tout ce qui se trouvait à leur portée; dans un coffre ils s'emparèrent d'une somme de treize cents francs en billets et se retirèrent par la porte de derrière.

Mlle Victorine Trachet fut toute surprise lorsqu'elle revint de la messe vers 7 heures de voir que plusieurs portes étaient grandes ouvertes, et en même temps elle était frappée du désordre qui régnait dans le cuisine. Elle appela sa sœur, et ne l'aperçevant pas, elle monta à sa chambre où elle fut terrifiée du spectacle qui s'offrit à ses yeux.

Affolée elle descendit et sortit pour chercher son père ; sur la route elle rencontra M. Joseph Cappelle, patron de M. Trachet, lequel l'accompagna chez elle et délivra la malheureuse jeune fille du ses liens.

Cette dernière put alors raconter ce qui s'était passé.

Le docteur Perdoux fut appelé et donna ses soins à Mlle Trachet.

Il reste maintenant à expliquer comment les voleurs ont pu pénétrer dans l'habitation. A côté de la maison de M. Trachet se trouve un estaminet, le mur de séparation du jardin mesure environ deux mètres.

On peut très bien voir des traces très fraîches près du mur de séparation, on peut également relever des pas dans le jardin mais on ne s'explique pas comment les voleurs ont pénétré dans l'habitation. Elle se termine par une véranda que ferme une porte très solide et assujettie à l'intérieur par un verrou.

Or, on n'aperçoit sur cette porte aucune trace d'effraction ni de pesée et cependant les malfaiteurs n'ont pu pénétrer que de ce côté car les douaniers ou des passants auraient remarquer deux individus noircis pénétrants dans le maison.

Espérons que l'enquête ne tardera pas à donner des résultats.

Mlles Trachet croyaient que les voleurs s'étaient emparés d'une somme de 2 200 fr. Un employé des douanes, M. Henri Vanpeteghem, qui a visité la maison, a retrouvé, dans du linge jeté pêle-mêle dans le chambre, 900 fr. en billets, ce qui prouve que les voleurs étaient pressés et connaissaient très bien les habitudes de la maison, car ils savaient que Mlle Victorine Trachet n'aurait pas tardé à rentrer.

Il n'est que temps de prendre des mesures énergiques de sécurité pour tranquilliser les honnêtes gens.

HALLUIN. — 8 janvier. — Naissance : Soyaeure Lucien, rue de la Paix.

Décès : Néant.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur le mouvement des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 8 janvier.

MOIS	COTE précédente	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/2 Tourc.	COTES Acheteur	COTES Vendeur
Janv.	5 12 1/2	5 12 1/2	5 10	5 07 1/2	—
Févr.	5 10	5 10	—	5 10	—
Mars	5 12 1/2	5 12 1/2	—	—	5 10
Avril	5 12 1/2	5 10	—	—	5 10
Mai.	5 12 1/2	5 10	5 10	—	5 10
Juin	5 10	5 10	5 10	5 07/10	5 10
Juill.	5 10	5 10	—	5 07/10	5 10
Août	5 10	5 10	5 10	5 07/10	5 10
Sept.	5 10	5 10	5 10	5 07/10	5 10
Octo.	5 10	5 10	5 10	—	5 10
Nov.	5 10	5 10	—	—	5 10
Déc.	—	5 10	—	—	5 10

Ventes.... 70 000 k.

Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 20.000 k. à 5,10 mai. — 15.000 k. à 5,10 juin. — 5.000 k. à 5,10 août. — 5.000 k. à 5,10 septembre. — 5.000 k. à 5,10 novembre.

Total : 55.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 5 10 janvier. — 10.000 k. à 5,10 juin.

Total : 15.000 k.

ARMENTIERES

La neige à Armentières. — Hier matin, les trottoirs d'Armentières étaient de vraies glissoires ; à midi on pataugeait dans une boue gluante, le dégel était survenu. Vers 4 h. 1/2, la neige s'est mise à tomber à gros flocons. A 8 h. du soir, les rues étaient toutes blanches, néanmoins cependant le côté gauche de l'église Notre-Dame, où la circulation est impossible chaque fois qu'il vient une abondance d'eau. Deux égouts existent cependant dans cette rue et avec un peu de bonne volonté il serait très facile de donner la pente de leur côté ; les piétons qui se dirigent vers le boulevard ne seraient plus obligés quand il pleut de faire le tour de l'église.

Il a été saisi hier aux halles d'Armentières, 20 k. de poissons reconnus impropres à la consommation.

ARMENTIÈRES. — 4 janvier. — Naissance : Logiez Marie, rue Sèche, cour Dumoulin, 26.

Décès : Desmarcez François 76 ans, chemin Vert, 2.

MOUVELINES. — Statistique pour le mois de décembre 1903. — Naissances, 16 ; Mariages, 6 ; Décès, 13.

HOUPLINES. — 2e décembre 1903 au 7 janvier 1904. — Naissances : Pharaïde Tourbosse, rue de l'Egalité. — Henri Morean, rue de la Lys, 27. — André Détailleur, rue Dufour, 145. — Théodore Marguillier, cité Ruyaat, 16. — Henri Maschez, cour Lifolien, 17.

Décès : Marie Debusschère, 49 ans, cité Dufour, 127. — Pierre Macquet, 63 ans, Grande-Place, 7. — Jeanne Daïez, 11 mois, rue de Chenin du Fer, 8 — Jules Delet, 41 ans, cité Dubois. — Charles Dammarez, 4 ans, rue de l'Avenir, 14

Publications de mariage. — Gustave Bécue, à Armentières, et Louise Houte, à Houplines. — Henri Pola, à Armentières, et Louise Tankerd, à Houplines. — Gustave Tailleu, à Houplines, et Marie Descamps, à Houplines.

HAZEBROUCK

BAILLEUL. — **Le Conseil municipal** se réunira mardi 12 courant à 10 h. du matin, pour traiter la question de l'abonnement des brasseurs qui serait substitué au régime actuel.

STEENWERCK. — Du 13 au 31 décembre 1903. — Naissances : Alfea Demol. — Charles Duhayon. — Jules Rattez. — Jules Frémaux.

Promesses de mariage : Clovis Decool, mécanicien à Steenwerck, et Julie Decool, sans profession à La Gorgue.

Décès : Emilienne Haverland, 37 ans, épouse du Paul Plucain, rue de la Gare. — Yvonne Bauw, 9 mois, en Bourg. — Désiré Depreitère, 40 ans, époux de Marie Barbry, rue de la Gare.

SAINT-JANS-CAPPEL. — Mois de décembre. — Naissances : Six Marcel. — Fache Isidore. — Roye Désiré. — Logré Arsène. — Crequette Julien. — Bonwet Jean.

Décès : Charlet Germaine, 18 jours. — Bouthé Gaston, 1 an. — Six Marcel, 15 jours. — Grimmelpont Hélène, 9 mois. — Couttenier Henri, 9 ans.

METEREN. — Mois de décembre. — Naissances : Theeris Josué — Dheandt Jérôme — Knockaert Marthe. — Devos Jeanne. — Léon Volpoet.

Promesses de mariages. — Marquet Emile, 24 ans, mécanicien, et Delarre Marie, 23 ans, sans profession. — Breyaeart Théophile, 21 ans, conducteur de chevaux, et Quaghebeur Marie, 24 ans, servante. — Loridan Omer, 21 ans, maréchal, et Herremen Adrienne, 24 ans, domestique.

BOESCHEPE. — Mois de décembre. — Naissances. — Heygbe Irma. — Durlbroux Joseph.

Décès. — Debonghar Marguerite, 3 ans.

FLETRE. — Mois de décembre. — Naissance. — Hazebrouck Madeleine.

Promesses de mariage. — Batteur Emile, 28 ans et Bery Marie-Noémie, 24 ans.

Décès. — Polley Henri, 8 ans.

MERRIS. — Mois de décembre. — Naissances ; Houvenaghel Albert. — Leuwers Albert-François. — Coujet Henri. — Dubos Etienne. — Van Kémmel Andrée.

Promesses de mariage. — Entre : Marez Oscar, journalier, 21 ans, et Debert Marie-Louise, journalière, 25 ans 1/2. — Marez Elie, journalier, 25 ans, et Lahelle Bernadette, journalière, 26 ans. — Charle Albert, journalier, 25 ans, et Caeweiler Marie, journalière, 19 ans.

Décès : Mlene Benjamin, 78 ans, veuf. — Delpiers Pierre, 85 ans, veuf. — Nieuwjaer Madeleine, 14 ans, sans profession.

DUNKERQUE

Fête Agricole. — Aujourd'hui, à dix heures et demie, à l'Hôtel-de-Ville, et sous la présidence de M. Alfred Dumont, maire, distribution des récompenses pour ancienneté d'occupation. La musique du 145e donnera un concert.

Décorations. — Aujourd'hui, à 10 h., esplanade Jean-Bart, en présence des troupes de la garnison, remises par le général Coupillaud, de la croix d'officier de la Légion d'Honneur à M. le major Schmitt, de la croix de chevalier aux capitaines Olivi et Cerf, de la médaille militaire au maréchal-des-logis du gendarmerie Thireux.

Les Islandais. — La chambre syndicale des tonneliers vient d'adresser une lettre de revendications aux armateurs.

Les tonneliers islandais demandent 5 fr. par jour, 500 fr. d'avance plus les avances perdues, avec la boisson et les invalides au compte des armateurs.

Suites mortelles d'accident. — Nous avons parlé du grave accident survenu à Mme veuve Romain, née Adriansen.

Cette personne, âgée de plus de 80 ans, avait été grièvement brûlée en s'approchant de sa prussienne.

Mme veuve Romain, malgré tous les soins dont elle était entourée, est morte hier matin.

Malade sur la voie publique. — Hier après-midi, Mme Tronchand, 52 ans, passant rue Saint-Jean, s'affaissa sur le trottoir. Cette personne après avoir été soignée dans une maison voisine a été conduite à son domicile.

Vol. — Un lot d'oranges valant 130 fr. a été volé sur le port au préjudice de la maison Gondrand.

DUNKERQUE. — Naissances du 8 janvier. — Fernande Delonghe, quai du Ribban, 11. — Denise Leconte, rue Vauban, 13.

Mariages. — Paul Vandenbroucke et Marie Moireau.

Décès. — Sidonie Barbier, 45 ans, épouse de Charles Lamaire, pensionnaire des Douanes, rue Nationale, 24. — Zélie Berthe, 20 ans, veuve de Augustin Adriansen, journalier, rue des Passerelles, 32. — Fanny Bay, 71 ans, célibataire, rue des Vieux-Quartiers. — Marie Rocoul, 75 ans, veuve de Jean Quaf, marin, rue des Vieux-Quartiers.

DOUAI

Succès douaisien. — M. Albert Fenvez, élève boursier de la ville à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, vient d'y remporter la mention d'éléments analytiques, et une mention équitesse. Pour cette mention d'Esquisse le sujet était « Un sanatorium au bord de la mer ». Nos sincères félicitations.

Croix-Rouge Française. — Le Comité douaisien de la Société Française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer fera célébrer le dimanche 24 janvier, à midi, dans l'église Saint-Pierre, l'obit annuel qu'en 1871 il a fondé à perpétuité pour le repos de l'âme des militaires morts pour la France pendant la guerre de 1870 et au cours des expéditions coloniales ultérieures.

Suivant l'exemple des Sociétés musicales de la Ville, qui, à tour de rôle, se font un devoir d'apporter leur gracieux concours à cette pieuse solennité, la Société des « Mélomanes Douaisiens », dont une récente audition a consacré la haute valeur, se fera entendre en cours de la cérémonie.

Banquet. — La Musique municipale de Douai fera son banquet traditionnel de Sainte-Cécile ce soir, à 7 h. 1/2 à l'*Ange Gabriel*. Entrée rue St-Thomas.

Série d'incendies. — Vendredi soir, vers 9 h., un feu de cheminée s'est déclaré rue des Archers, dans une maison occupée par les époux Beauchamp ; il a été rapidement éteint par les voisins et les habitants de la maison.

— Vers la même heure, un autre feu de cheminée s'est déclaré chez M. Maréchal, sous-officier au 45e d'artillerie; il a été éteint au bout d'une demi-heure par les soldats et voisins.

— Vendredi à neuf heures et demie, la demoiselle de magasin du M. Debuire-Lasmezas, 14, rue de Bellain, ayant laissé tomber une chandelle allumée dans la cave, le feu s'est communiqué à une caisse contenant du zostère, et à diverses marchandises.

Aussitôt prévenu, le sergent Debruyne, des pompiers, revêtu d'un casque de scaphandrier, est descendu dans la cave remplie de fumée et a réussi à éteindre ce commencement d'incendie.

Cheval dans la Scarpe. — Vendredi à 5 heures 1/2, le voiture de M. Treuffet, brasseur à Dorignies, descendait le quai Saint-Maurand, quand arrivée en face de la savonnerie Raoult le cheval s'emballa et culbuta la voiture, cassa les brancards qui lui battirent les jambes et affolé sauta par dessus les gardes-fous dans le canal juste en face du Palais de Justice.

Les berges étant trop élevées pour le retirer en cet endroit, il a fallu le remorquer jusqu'à l'abreuvoir de l'Esplanade, où on espère pouvoir le retirer.

Dans la voiture se trouvaient outre le domestique qui a été blessé à la main, une servante de Dorignies, qui s'est luxé le bras droit, après avoir reçu des soins elle a pu prendre le tramway pour Dorignies, à 7 h. du soir.

Le temps qu'il fait. — Après une journée sombre et du pluie, la neige s'est mise à tomber hier soir vers 6 heures, et le temps paraît bâlas nous en promettre beaucoup. Tant pis pour les malheureux !

Chats. — Vendredi matin en venant au marché de la place Carnot, Mme veuve Caugez, âgée de 75 ans, revendeuse de légumes, demeurant à Leforest, est tombée sur la bordure d'un trottoir et s'est grièvement blessée à la tête.

Après avoir reçu les soins de M. Remé, pharmacien, elle a été reconduite à son domicile.

DOUAI. — 8 janvier. — Naissance : Suzanne Massemin, 34, rue St-Albin.

Décès : Néant.

BIRULAY. — Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, des malfaiteurs restés inconnus jusqu'ici se sont introduits dans l'étable du sieur Bourgeois, ancien garde en retraite, et lui ont enlevé trois lapins.

ANICHE. — Dimanche 10 janvier 1904, à cinq heures du soir, dans la salle des fêtes, chez les Frères, les membres de la Jeune Garde Catholique organisent une grande soirée récréative donnée au profit du patronage, par les jeunes gens du patronage St-Nicolas à Valenciennes, avec le concours de M. G. Dubouck, comique de genre.

On représentera *Le Petit Jacques* drame en 9 tableaux. Quêtes au profit de l'œuvre. Pendant les entr'actes, M. G. Dubouck, dans son répertoire.

Prix des places : réservées, 1 fr. 50 ; premières, 1 fr. ; secondes, 0 fr. 60.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Auguste Leroy. — Prière de prendre les cartes d'entrée le plus tôt possible.

VALENCIENNES

Accident. — Couraux Henri, 53 ans, ouvrier chez M. Moreau, rue Védière, est tombé dans un escalier et s'est fracturé une côte gauche. 20 jours de repos.

Disparition d'un enfant. — Le jeune Arthur Petit, 9 ans, fils d'un employé de la Compagnie du Nord, est disparu du domicile paternel depuis jeudi à 3 h. de l'après-midi.

Il était vêtu d'un pantalon et d'un veston en velours à rayures, coiffé d'une casquette de drap aux initiales E. S. et chaussé de souliers à lacets. L'enfant est d'assez forte taille pour son âge, il a les cheveux châtain-foncé et la figure pâle.

SAINT-AMAND. — L'affaire du braconnage.

— Jeudi, la gendarmerie a arrêté Adolphe Ville, 28 ans, mineur, dénoncé par ses camarades comme ayant pris part avec eux à l'expédition nocturne du 23 décembre dernier, et au cours de laquelle ils avaient tiré plusieurs coups de feu sur les gardes-chasse.

Bien que Henri Trabelsi ait fait des aveux complets, Ville nie toute participation à la tentative de meurtre qui lui est reprochée. Il a néanmoins été rejoindre ses complices à la maison d'arrêt.

ESCAUDAIN. — **Agression.** — Dimanche soir, vers 9 h., M. Bruzel Victor, cordonnier, descendait du train en compagnie de sa femme et de son petit garçon, lorsque, sans motif, Crombez Léonard, 29 ans, mineur, se jeta lui en l'injuriant.

L'intervention de M. Vasla Auguste, 28 ans, mit fin aux violences ; mais Crombez accompagna Bleuzet jusqu'chez lui en proférant des menaces et des injures.

ABSCON. — **Au Patronage.** — Dimanche prochain, 10 janvier, à 6 h. très précises, conférence sur Lourdes et ses miracles, chants et projections lumineuses.

Les amateurs de récréations instructives autant qu'agréables sont invités à assister.

CAMBRAI

Revue. — Aujourd'hui samedi, à deux heures de l'après-midi, M. le général d'Estainlix passera en revue sur le champ de manœuvres, derrière la citadelle, le 1er régiment d'infanterie et le 4e régiment de cuirassiers.

Après la revue, M. le général d'Estainlix remettra à M. le colonel Bedel du 1er régiment de ligne, la croix d'officier de la Légion d'honneur qui lui a été récemment accordée.

Pour les grèves. — Deux bandes de Cambrai sont partis vendredi matin pour Le Cateau, pour renforcer le service d'ordre organisé à l'occasion de la grève des tisseurs.

Un bœuf évadé. — Mercredi, le garçon boucher de M. Crouhon, rue de Noyon, amenait à Cambrai pour l'abattoir, un bœuf que son patron avait acheté à Caudry.

En route, l'animal s'échappa, traversa les villages de Cantaing et de Fontaine-Notre-Dame et se dirigea vers le bois de Bourlon.

D'actives recherches sont faites pour retrouver le fugitif ; mais jusqu'ici elles sont toutes demeurées infructueuses.

Jeunes voleurs. — Mercredi soir, Descamps François, 17 ans, journalier à Cambrai, enleva un bocal de pruneaux chez Mlle Devaux, épicière, rue du Petit-Séminaire.

Il avait pour complices : Lamouret Jean-Baptiste, Cardon Henri, Caron Fernand et Guillemot Noël, quatre jeunes vauriens, âgés de 15 à 18 ans.

Ils ont été écroués tous cinq à la maison d'arrêt.

HEM-LENGLET. — **Arrestation d'un incendiaire.** — Lundi dernier, le feu prenait à deux meules de récoltes, appartenant à M. Cuade Hubert, cultivateur à Hem-Lenglet.

Jeudi, le gendarmerie de Cambrai se rendit dans cette commune pour y ouvrir une enquête. A la suite de leurs investigations, les gendarmes mirent en état d'arrestation le propriétaire lui-même.

Cuade nia d'abord, mais bientôt il fit des aveux. Il a été écroué jeudi soir à la maison d'arrêt de Cambrai.

Les deux meules incendiées étaient assurées à la Compagnie *L'Union* pour la somme de 1.450 francs. Elles n'avaient pas cette valeur, paraît-il.

CHRONIQUE AGRICOLE

La Question du houblon mâle

La genèse d'un arrêté préfectoral. — Un moyen plus libertaire et même doux. — Qu'adviendra-t-il ?

Le Préfet du Nord vient de prendre ces jours-ci, un arrêté qui révolutionne les producteurs du houblon. Peu habitués encore à voir les pouvoirs publics s'ingérer dans leurs affaires particulières, les bons cultivateurs de Bailleul comme ceux du sud du département, trouvent que le Préfet se mêle de beaucoup de choses. Certains se demandent si, bientôt, un ukase préfectoral ne réglementera pas la quantité de sel à mettre dans le pot au feu, ou le nombre des morceaux de sucre à fondre dans le café. Il est malheureusement hors de doute que notre gouvernement a de la liberté une conception singulière ; ce qui fait que c'est au nom de la liberté qu'il accomplit tous les attentats.

On chasse les religieux et les religieuses, c'est pour procurer aux congréganistes la liberté. On chasse Dieu des écoles, des hospices et des tribunaux, c'est pour protéger la liberté de conscience, c'est encore au nom de la liberté qu'on défend à Dieu de sortir de ses temples au jour de ses solennités.

Bref, dans l'intérêt de la liberté on supprime toutes les libertés.

Mais avant d'apprécier l'arrêté relatif au houblon mâle, faisons connaître un peu l'origine de cet arrêté.

•••

Le 23 avril dernier, le Conseil général du Nord tenait séance et au nom du 2e bureau, le rapporteur parlait d'un vœu tendant à ce droit à établir sur les houblons. Le 2e bureau avait été très divisé sur la fixation du droit dont il convenait de frapper les houblons étrangers. En 1899, ce droit passa de 15 fr. à 30 fr. sur la demande de M. Plichon et il s'agissait en avril 1903 de le mettre à 87 fr. 50.

Les brasseurs se débattaient pour qu'on ne frappe pas leur matière première, les représentants des régions intéressées tiraient dans l'autre sens.

C'est au cours de ce débat que fut présenté l'historique suivant de la culture houblonnière française. On verra par cette citation à quelle source le préfet du Nord a puisé l'idée de son arrêté.

« La culture du houblon en France est dans une triste situation ; elle a diminué de moitié depuis quelques années, le prix de vente est tombé très bas et, dans certaines années, le cultivateur n'en obtient pas beaucoup plus que le montant des frais de cueillette et de séchage.

« Il y a 30 ou 40 ans, on récoltait moins de poids, il est vrai, mais on vendait le houblon à un prix plus élevé. On voyait alors des cultivateurs retourner chez eux avec 6, 8, 10, 12 mille francs, après livraison d'une voiture de houblon.

« Nous avions alors une récolte de petits cônes ronds, durs, lourds, remplis de lupuline, possédant un arôme très fin. Ce petit cône écrasé sous les doigts, embaumait pendant plusieurs heures et j'ajouterai même, qu'à mon avis, notre contrée produisait alors le houblon le plus fin de l'Europe. Aussi, dans ce temps-là, nos brasseurs connaissaient à peine les houblons d'Allemagne ou d'Angleterre.

« Cet excellent état de la culture du houblon en Flandre, a cessé en très peu de temps, et voici pourquoi : un cultivateur a découvert, par hasard sans doute, qu'une plante ressemblant à celle du houblon, mais n'en produisant que le fleur et non le fruit, procurait par son voisinage, aux houblonnières voisines, un résultat beaucoup plus important, c'est-à-dire qu'un récoltait en même le double de poids des cultures voisines. Quelque temps après, tous les cultivateurs employaient le même moyen, plantaient cette plante mâle dans leurs houblonnières, et ils arrivaient ainsi à doubler et même à tripler le produit de leurs récoltes.

« Malheureusement cette grande production s'obtenait aux dépens de la qualité. Au lieu d'un petit cône rond, rempli de qualité, on n'obtenait plus qu'un cône très grand, très beau qui ne contenait presque plus de lupuline mais une grande quantité de grains dont l'effet est nuisible